

seront payées par un mandat spécial. Et l'honorable chef de l'opposition se plaint aujourd'hui de ce que le gouvernement a fait exactement ce que l'opposition voulait lui faire faire, et ce que demandait une résolution pour laquelle ont voté tous les membres de la gauche présents dans la chambre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et que vous avez refusé d'adopter.

Sir JOHN A. MACDONALD : Lisons les noms : Armstrong, Bain (Wentworth), Beausoleil, Brien, Campbell, Cartwright, Casey, Charlton, Colter, Davies, Doyon, Edwards, Fisher, Gillmor, Holton, Innes, Mackenzie, McMullen, Mills (Bothwell), Mitchell, Mulock, Paterson (Brant), Platt, Préfontaine, Ste Marie, Scriver, Skinner, Somerville, Sutherland, Trow, Watson, Weldon (Sanit-Jean), Wilson (Elgin). Tous ces honorables députés ont demandé qu'une somme, et une somme considérable, puisqu'on demandait une exploration complète, fût consacrée à cette dépense, d'une manière ou d'une autre, soit qu'elle fût prise à même le crédit voté pour les explorations, soit qu'elle fût payée par un mandat spécial. On ne voulait pas qu'il fût dépensé un seul sou pour la construction par le gouvernement canadien d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre Harvey et Salisbury ou Moncton, tant qu'on n'aurait pas fait faire une exploration complète du tracé et une estimation du coût probable de l'entreprise, et tant que le temps n'aura pas démontré que le chemin de fer qui existe déjà entre ces localités, est insuffisant pour le transport des voyageurs et des marchandises.

M. McMULLEN : Nous avons raison.

M. LAURIER : Vous avez voté contre cela.

M. McMULLEN : Cette nécessité a-t-elle été démontrée ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Si l'honorable député veut me laisser parler, je lui demanderai s'il se rappelle l'histoire de ce pasteur qui prêchait par une belle journée de dimanche, en été, avec les fenêtres de l'église ouvertes, lorsqu'une vieille dame arriva à l'église sur un âne et attacha sa monture près de la porte qui était aussi ouverte. Pendant que le prédicateur parlait, l'âne passa la tête dans la porte et se mit à braire. Le prédicateur sans se laisser émouvoir dit : " Un seul à la fois, s'il vous plaît."

Je dis donc que le bill a été adopté dans cette chambre et envoyé au Sénat, où un long débat s'engagea sur la question ; si l'on veut consulter les " Débats " sur cette question, on verra que le principal argument, que le seul argument, pour bien dire, dont on se soit servi pour empêcher le bill d'être adopté au Sénat, c'est qu'on avait de graves doutes sur la distance qu'on prétendait éviter en construisant un chemin entre Harvey et Salisbury, au lieu de faire le tour par Saint-Jean, en partant de Mattawamkeag. On avait prétendu ici que cette ligne abrégérait le trajet de 27 milles ; mais au Sénat, il ressortit de la discussion que M. Van Horne avait déclaré que ce chemin n'abrégérait la distance que 17 milles. La principale raison, la seule je puis dire, pour laquelle le Sénat a rejeté le bill, c'est cette incertitude sur la valeur du raccourcissement. Il était donc de la plus haute importance de faire décider définitivement cette question. Il fallait savoir si oui ou non, le nouveau tracé raccourcirait le parcours suffisamment pour justifier la construction de la ligne, et le gouvernement fit faire les

Sir JOHN A. MACDONALD.

arpentages et les explorations. M. Abbott n'a jamais promis qu'aucune exploration ne serait faite pour décider ce point. La promesse de M. Abbott était que pas un seul sou ne serait dépensé pour la construction de ce chemin par le gouvernement, sans l'autorisation du parlement.

Comment, à la session suivante, le parlement aurait-il pu décider s'il fallait faire cette dépense ou non, si ce point discuté n'avait pas été éclairci, s'il n'y avait pas eu une nouvelle exploration pour fixer la longueur du raccourcissement ; et comment le gouvernement aurait-il pu décider si malgré le rejet du bill par le Sénat, il devait revenir à la charge cette année avec ce même bill ? Nous nous sommes assurés que le nouveau tracé effectuait une économie substantielle de temps et de distance, et nous sommes aujourd'hui en position de venir devant la chambre et de lui demander de voter une certaine somme pour la construction de la ligne. C'était là la promesse faite par M. Abbott que pas un sou ne serait dépensé pour la construction du chemin, tant que le gouvernement n'y serait pas autorisé par le parlement. Comment le parlement aurait-il pu se prononcer en connaissance de cause si, dans l'intervalle, on n'avait pas fait une exploration pour savoir si le chemin devait être construit ou non ? Toute l'accusation de l'honorable député ne repose sur rien ; elle est sans valeur et ne sert qu'à faire ressortir la pénurie de l'opposition, qui en est réduite à attaquer le gouvernement avec des futilités sans fondement.

Le gouvernement n'est pas sorti des limites de ses attributions ; il n'a violé aucun des principes parlementaires ; il n'a enfreint aucun usage constitutionnel. Seulement, afin de fournir au parlement des renseignements exacts sur une question importante dont il aura à s'occuper, et dont il devra s'occuper, il a exercé le droit qu'à toujours possédé tout gouvernement de faire les recherches nécessaires, au moyen d'explorations ou autrement, dans le but de baser sur ces renseignements toute législation ultérieure sur cette question.

Le cas est des plus simples. L'honorable député a confondu une dépense faite dans le but de se procurer des renseignements et des données concernant la construction d'un chemin, avec une dépense pour la construction même du chemin. Je vais citer un exemple : On fait de grands efforts pour construire un chemin de fer entre Winnipeg et la Baie d'Hudson, mais il existe beaucoup de doute sur la question, et si le gouvernement déposait un projet de loi pour la construction de ce chemin, les honorables députés de l'opposition diraient : Oh ! non ; nous n'avons pas suffisamment de renseignements et le gouvernement ne doit pas dépenser un sou pour la construction de ce chemin avant d'avoir obtenu des informations très complètes. C'est bien ! répondrait le gouvernement, nous ne dépenserons pas un sou sur ce chemin, nous n'en construirons pas un seul mille, nous ne bâtirons pas un pont, nous ne ne ferons aucune dépense sur le chemin lui-même, tant qu'il n'y aura pas d'exploration complète, et qu'on ne possèdera pas de renseignements à n'importe quel prix.

Si, plus tard, le gouvernement envoyait des ingénieurs pour s'assurer si ce chemin de la Baie d'Hudson doit être construit, pourrait-on dire qu'il a manqué à sa promesse de ne pas construire le chemin avant d'avoir acquis des renseignements ?

Le fait de proposer une motion comme celle-là démontre que mon honorable ami, malheureusement